Royaume du Maroc

Ministère de
l'Équipement et de l'Eau

المملكة المغربية

وزارة التجهيز و الماء

N° : BMI DPETL /SGP/ 601/1488/026

Béni Mellal, le : 26 NOV 2026

Avis d'achat sur bons de commande n° : 67/2026

Le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Béni Mellal procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

- **Objet de la prestation :**
  Travaux de construction de murs en gabions du PK 439+900 au PK 440+500 de la RN 8 (Province de Beni Mellal)

- **Consistance de la prestation :**

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité
1	- Gabion y compris fouilles	Voir N.B	M3	135

- **Lieu d'exécution :**
  Province de Béni Mellal

- **Délai d'exécution :**
  Sept (07) Jours

- **Montant de la caution**

  Deux Mille Dirhams (2 000,00) Dhs

  1) **Cette caution doit être déposée avant la date prévue pour l'ouverture des plis.**
  2) **Il est demandé de déposer l'original de cette caution au bureau d'ordre de la DPETL.**
  3) **La main levée de cette caution sera délivrée après exécution des prestations**

- **Date et heure limites de réception des devis des concurrents :**

  Le : 30 NOV 2026 à : 09h00

N.B :

- Le prix n° 1 rémunère au mètre cube la fourniture, le transport et la mise en œuvre des gabions aux emplacements prescrits par le maitre d'ouvrage. Il comprend :
  - L'extraction, le calibrage, le transport quelle que soit la distance, jusqu'au lieu de mise en œuvre des matériaux de remplissage ;
  - Les sujétions de travail éventuel dans l'eau ;
  - Les fouilles nécessaires aux emplacements des gabions ;
  - Toutes sujétions d'assainissement de la surface de travail ;
  - La fourniture et la mise en œuvre des armatures métalliques sur leurs emplacements définitifs ;
  - Le remplissage et toutes sujétions de fermeture des gabions ;
  - La fourniture et la mise en place de diaphragmes pour les gabions de longueurs ≥ 2m.
  - Toutes les opérations de mise en place soignée, les sujétions liées à l'écoulement et notamment l'exécution des souilles de pied pour la réalisation de la butée de pied ;
  - Ainsi que toutes autres sujétions de la bonne mise en œuvre et des règles de l'art.
- La caution doit être déposée au bureau d'ordre de la DPETL de Beni Mellal avant la date et heure prévue pour l'ouverture des plis. La main levée de cette caution sera délivrée après exécution des prestations.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse ***www.marchespublics.gov.ma***.

**Le Directeur Provincial de l'Equipement,
du Transport et de la Logistique
de Béni Mellal**

Ministère de l'Equipement et du Transport * Royaume du Maroc * Direction Provinciale de Béni Mellal 2

Signé : Abdelhadi LEFRID